

01 oct 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 1er octobre 2004

Transfert de propriété de bâtiments administratifs et logistiques

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal organisant le transfert de propriété de bâtiments administratifs et logistiques (ex-brigades de gendarmerie), de l'Etat fédéral aux zones de police, conformément à l'article 1 de l'arrêté royal du 9 novembre 2003.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal organisant le transfert de propriété de bâtiments administratifs et logistiques (ex-brigades de gendarmerie), de l'Etat fédéral aux zones de police, conformément à l'article 1 de l'arrêté royal du 9 novembre 2003.

Cet article prévoit que les transferts devenus définitifs seront publiés immédiatement dans un premier arrêté royal qui établit la liste des biens immobiliers à transférer.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>